



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

IFREMER

Question écrite n° 89034

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le rapport intitulé « quelles priorités pour une stratégie Ifremer de recherche en biodiversité marine ? ». Il lui demande de lui préciser les conclusions de ce rapport.

### Texte de la réponse

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), acteur majeur de la recherche marine, a souhaité engager un travail pour définir une stratégie de recherche en matière de biodiversité marine. Ce rapport est le fruit d'une expertise collective associant 14 chercheurs et spécialistes français et étrangers, présidé par M. Gilles Boeuf, président du Muséum national d'histoire naturelle. La commission d'expertise a identifié cinq axes prioritaires de recherche en biodiversité marine : 1. Définir et cataloguer les caractéristiques de la biodiversité marine et sa distribution géographique : étudier et répertorier les variétés génétiques, spécifiques et écosystémiques (habitats et paysages) et développer des outils pour préciser cette diversité. Mesurer et cartographier les utilisations humaines et leur impact sur les écosystèmes, les biens et les services. 2. Comprendre les processus écologiques et évolutifs qui régissent la variété, la quantité et la qualité des gènes, des populations, communautés, écosystèmes dans l'espace et le temps, aussi bien que les conséquences économiques et politiques des interactions de ces processus avec les usages. 3. Élucider les mécanismes par lesquels les composantes de la biodiversité influencent les fonctions des populations, communautés et écosystèmes et assurent la production durable des services écosystémiques. 4. Comprendre et prévoir comment la biodiversité, les fonctions et services des écosystèmes répondent aux pressions humaines et environnementales, et comment les usages humains répondent et s'adaptent aux changements de la biodiversité. Recourir conjointement à l'analyse rétrospective, à la démarche comparative et au développement de scénarios pour le futur. 5. Proposer des mesures incitatives, outils de gestion, procédés et politiques pour protéger, conserver ou restaurer la biodiversité de façon efficace. Statuer sur l'état et l'évolution des services rendus par la biodiversité et sur l'efficacité de la gestion de leurs usages à l'aide d'indicateurs écologiques, économiques, sociaux et organisationnels. Ce travail sera utilisé par l'IFREMER pour revoir ses orientations stratégiques. En effet, l'IFREMER doit réviser son document stratégique d'orientation pour intégrer les priorités fixées par le Grenelle de la mer. Il permettra également d'engager une réflexion interne pour définir une organisation plus à même de répondre aux grands enjeux de recherche sur la biodiversité marine. Le rapport va également permettre à l'IFREMER de réfléchir aux travaux de recherche à mener dans les prochaines années. Ce rapport revêt donc une importance particulière, à l'heure où la biodiversité marine encore si mal connue fait l'objet de menaces grandissantes : pollutions, surpêche, destruction des écosystèmes, artificialisation du littoral...

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89034

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** Écologie

**Ministère attributaire :** Écologie

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 21 septembre 2010, page 10155

**Réponse publiée le :** 26 octobre 2010, page 11684